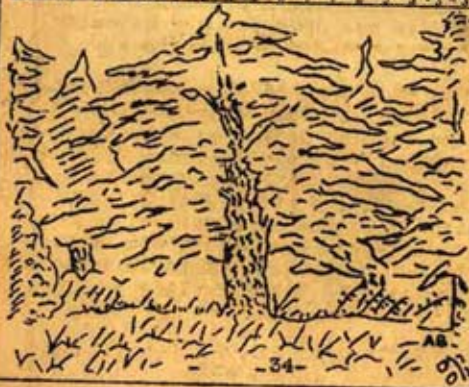
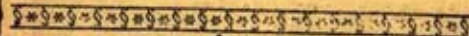


11.- LA SALANDRIERE.

On en sait peu de chose.
"C'est un ancien château disparu,
dont aucun document que je con-
naisse n'a parlé.

La motte seule en subsiste, chargée
de bois et dominant une immense
vallée, dont l'horizon n'est borné
que par le coteau de Saumur.
Au centre, une citerne; au pied,
quelques traces des douves et
d'un mur de soutènement en pier-
re et en argile. En face le magni-
fique étang du Bellay.

On trouve un Hato de Salandria,
1105-1120, dans une charte sur
Brissarthe du Cart. du Ronceray,
Rot. 2, ch. 6." (Port)



Chapitre V.

QUELQUES EXTRAITS DES ANCIENS REGISTRES.- LES OLMETIÈRES.-

* * *

Le plus ancien registre de la pa-
roisse remonte au 10 janvier 1640.

Les plus anciens noms rencontrés
sont ceux de:

Irard, Chuche, Blandin, Belin,
Louzillet, Cornilleau, Bellade,
Lesbois, Gaudin, Collinet, Marie,
Lassin, Mardillet, Peltier.

1.- Quelques BAPTÊMES.

1649.- M. de la Pigeonnière, prêtre
baptise une fille de Denis Delalan-
te.

Marrain: François Blandin, prêtre, c
curé de La Breille:

Marraine: dame Loyse de Jubite.

1657.- Baptême de Louis Chuche, fils
de Louis Chuche et de Franç. Blandin.

Marrain: Michel de la Rivière:

Marraine: Marie Videgrain de Vernoil.

1675.- Baptême de Gabriel Cornilleau,

3 - 35 -

file de Gabriel Cornilleau et de
Jehanna Chuchoe.
Parrain: Michel de la Rivière, sei-
gneur et prieur de La Breille;
Marraine: demoiselle Etiennette
Chuchoe, fille de Mathurin Chuchoe,
notaire royal à Vernantes.

1675.-Baptême de Belin. Parrain,
Etienne Lemaire, sergent royal

1683.-Parrain de Marie, fille de
Etienne René Lemoine, sergent
royal: Philippe Plassais, sergent
royal.

1699.-Baptême de Henri Guérin, fils
de honorable homme Joseph Guérin,
et de demoiselle Guilbeaux son
épouse.

Parrain. G.H. de maille de la Tour-
Landry, marquis de Jaleane.
Marraine; Marie Anne de la Frése-
lière, marquise de Maille.

1730.-Baptême de Pierre Victor
et André Jean Dolbeau, fils gé-
meaux de messire Pierre Dolbeau,
conseiller du Roy en son grenier à
sel de Saumur, et de dame Marie
Guérin, son épouse.

* * *

11.- FIANÇAILLES.MARIAGES.

1646.- Fiancés et promis pour ma-
riage par parole, honorable homme
messire Jalline, marquis de Vaugues,
demeurant à Alloues, et honorable

-33-

fillo Marguerite de Bonneveau, fille
de feu Messire Philippe de Banne-
veau.

*

1718.- Mariage en la chapelle des
Loges de André Pallu, sieur de la
Béjaudrye, fils de honorable homme
Noël Pallu et de Jehanne de Castil-
lon, de l'île Bouchard;
et demoiselle Marie Guérin, fille de
défunt honorable homme Joseph Guérin
..... en son vivant marchand,
et de demoiselle Marie Guillemeaux.
"La bénédiction nuptiale par moi,
prêtre confesseur des Dames de la
Visitation de Saumur, oncle de la
dite Marie Guérin, en l'église des
Dames religieuses des Loges...,
en présence des père et mère dénom-
més et des sieurs J.B.Pallu; sieur
de Lesser, son frère, conseiller du
Roy, lieutenant au baillage de Chi-
non; de J.Collin, lieutenant au pré-
sident de Poitiers, beau-frère; de
J.Joulin, cousin germain, avocat à
Chinon; de E. Castillon, prêtre, son
oncle; de demoiselle Marie Guille-
beaux, mère de la mariée; de F. et
V.Guillemeaux, prêtres, ses oncles;
de M.Guérin, sa sœur; de M.Philbert
sénéchal de Bourgueil."

* * *

111.-SÉPULTURES.CIMETIÈRES.

D'après les registres, il y eut
trois cimetières: un aux Loges, et
deux à La Breille, le "grand" et le
"petit".

- 37 -

Cimetière des Loges. - En 1690, Marthe Chucho est inhumée dans le cimetière des Loges par M. Dargouge, chapelain des Dames.

*
Petit cimetière. - Y ont été inhumés:

en 1677, Guillaume de la Motte, âgé de 37 ans;
en 1685, Joachim Bourneuf, sa veuve;
en 1726, Messire Jacques Royer, notaire en la Baronie de Bourgueil
en 1756, Jacques Royer, curé.

*
Grand cimetière. - Y furent inhumés
en 1678, Auguste Sartan, 35 ans;
en 1740, Vincent Marquis, des Loges, frère de Messire René Marquis, prêtre vicaire de la paroisse de Bourgueil, beau-frère de Messire Boreau, prieur de la paroisse de la Pallérine.

* *
IV. - CIMETIÈRE ACTUEL

Ces trois cimetières n'existent plus. Le petit se trouvait autour de l'ancienne église; le grand devait être l'ancien cimetière, aujourd'hui en pâture à la Tremblaye.

Le cimetière actuel remonte à 1855. Un projet de changement avait été rejeté par la commune en 1842.

On y voit aujourd'hui une pierre tombale de la famille Lemoine, avec cette inscription:

Ici reposent en paix
les restes de Lorice Lemoine
Salpêtrière du Roi
décédé aux Loges le 26 7bre 1800
âgé de 73 ans.

de Françoise Corbineau son épouse
décédée le 6 8bre 1814
âgée de 81 ans.

de Moride Lemoine, un de leurs fils
décédé le 7 juin 1816
âgé de 48 ans.

Ce monument fut érigé
par la piété filiale de
Louis Lemoine
Lieutenant général des Armées du
Roi, Officier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre royal
et militaire de Saint Louis.

le 25 août 1821.

Priez pour eux.



Chapitre VI.

LA BREILLE VERS 1860.

Après la disparition des Prieurés, La Breille n'a pas d'histoire jusqu'en 1850.

On voit seulement qu'elle forma le 27 juillet 1830 un bataillon de la Garde Nationale -Landoureux capitaine.

Mais avec M.P.Ratouis et M.Mondain elle s'est transformée. Plusieurs témoignages concordent pour exprimer l'état de la commune aux alentours de 1850: ils disent tous: "ignorance et retard".

A cette époque la nouvelle église ne n'existait pas, le bourg était encore à la Tremblaye.

L'évêque d'Angers, Mgr Angebault (qui était venu en 1848 donner la confirmation et avait même à cette occasion offert une jolie "bannière

re à sa chère paroisse de La Breille) l'appelait la "Sibérie de l'Anjou".

D' où protestation de M.P.Ratouis: "Puisse sa Grandeur revenir un peu sur ses préjugés à notre égard.

"Depuis la visite pastorale, deux grandes routes ont été ouvertes: ce n'est plus la Sibérie de l'Anjou.

"Bien des gens du monde viennent y chercher leur agrément et sans l'exil, je puis vous l'assurer".

(Lettre au Vicaire Général, 1850).

C'était le cri du patriote qui défend sa petite patrie.

- 11 -

Toutefois lui-même écrivait en 1861:

"La commune de La Breille, longtemps privée de routes, est restée fort en retard jusqu'au jour où mon défunt père en prit l'administration. Il mourut malheureusement au début de son oeuvre (1852) et m'engagea à la continuer".

En 1897, M.Joly-Leterme, architecte de l'église, félicitait M.P.Ratouis "du bien que sa persévérance éclairée avait fait dans cette commune autrefois si déshéritée en tout, et si délabrée".

- 41 -

- 40 -

Le 11 janvier 1868, dans une lettre imprimée au sujet d'une quête pour la fondation de l'école libre, M. le curé mondain disait:

"Placé par la divine Providence au milieu des landes et des sapinières de La Breille, en présence d'une population intéressante sous plusieurs points de vue, mais profondément ignorante sous tous les rapports, j'ai dû commencer immédiatement la tâche longue et laborieuse qui m'était imposée.

"Mais au milieu de difficultés et d'obstacles de tout genre, il m'est impossible de faire quelque bien à cette pauvre paroisse, sans avoir une école chrétienne.

Les enfants, trop peu encouragés, ne fréquentant point l'école actuelle et restent dans une déplorable ignorance; et les malades, privés de soins intelligents, meurent trop souvent sans avoir vu de médecin, et même sans avoir reçu les secours de la religion".

Et en 1879, dans un congrès tenu à Angers, il précisait:

"Lorsque, en 1854, j'arrivai comme curé de cette paroisse (La Breille), j'y trouvais la plus inconcevable ignorance, constatée du reste officiellement sur la carte de l'instruction départementale, et, avec l'ignorance, un cortège

obligé de vices.

"Grâce à un mauvais vouloir presque proverbiale dans le pays, tous mes prédécesseurs n'avaient rien pu faire, et depuis plus de vingt ans, avaient dû quitter la paroisse après quelques mois de ministère stérile".

Voilà pour le moral.

Quant au physique, M. Mondain n'était pas plus tendre.

Dans ses "Instructions pour la culture des Asperges", il parle de "la commune si déshéritée de La Breille en 1855", puis des "landes si mal famées de La Breille", de "terrains sablonneux à l'excès, abandonnés aux végétations parasites de la fougère et de l'ajonc épineux", et "de landes tourbeuses défrichées seulement trois ans auparavant".

En présence de cet état - et je n'ai pas cité tous les textes -

M. P. Ratouis et M. Mondain ne se découragèrent pas.

Sans toujours être d'accord entre eux et par des voies différentes, ils ont transformé La Breille; ils l'ont faite ce qu'elle est aujourd'hui, ou plutôt ce qu'elle était il y a trente ans: car, depuis (est-ce sim-

ple coïncidence ???) sa population a baissé d'un cinquième. Et ils l'ont faite non sans se créer des ennemis et non sans de grandes difficultés, comme on le constatera par les voies de communication, les écoles, l'église, l'orphelinat.

.....



Chapitre VII.

VOIES DE COMMUNICATION.

- 1 -

La contrée était traversée autrefois au moins par une voie qu'on trouve citée en 1168 sous ce nom; "magna via quæ tendit ad Vernolium", la grande voie qui mène à Vernoil.

C'était la route de Bourgueil à Vernoil par les Loges.

Aux Loges s'entrecroisait sans doute une voie transversale montant vers l'ouest par La Breille et le Vaugébert et qui s'appelait: "via vadi Enjoberdi", ou la voie du vau-Enjoberd ou Vaugébert.

- 11 -

Ce n'est qu'au siècle dernier qu'on a amélioré sérieusement les voies de communication.

En 1823, le conseil municipal approuve le plan d'alignement de la

route départementale de Saumur au Lude, qui passe sur la commune près du Doreur.

En 1833, il obtient le classement n° 1 du chemin de Bourgueil à Baugé comme vicinal de grande communication.

La même année il demande le classement n° 35 du chemin vicinal de grande communication de Baugé à Loudun, passant par Mouligné, Vernantes, Vernois, La Breille, Brain et Varennes-, avec un pont sur la Loire, car des bois et des fruits il est fait une exportation considérable au port de Montsoreau.

- 111 -

En mai 1845, le conseil propose de faire passer cette route par les sapins de Brain et la Croix des Ecalos à Vernois. L'agent-voyer accepte.

Mais cette route ne favorisant aucun hameau, La Breille réclame, et le conseil vote le tracé: la ferme de Vauzelles, l'étang de Vauzelles, le Vau-de-Chevré.

En 1847, en vue de cette route n° 35 et de l'église, le conseil vote le changement de la place du Vau-de-Chevré.

Aujourd'hui cette route est chemin de grande communication de Vernantes à la Loire, reliant La Breille aux gares de Varennes (P O) à 10 kilomètres, et Ver-

- 46 -

antes (Etat) à 9.

En 1837, le conseil municipal vote des travaux sur le chemin de la Poidevinière aux Loges; et aujourd'hui ce chemin vicinal, bien entretenu, relie La Breille à la route de Bourgueil à Baugé, aux Loges; et, par l'étang du Bellay, à la grande route de Bourgueil à Saumur, traversant ainsi toute la commune.

En 1902, un projet de tramway entre Bourgueil et Saumur et passant par Brain, reçoit les encouragements du conseil.

En 1909, celui-ci fait installer 3 réverbères dans la traversée du bourg.

- IV -

La Breille est donc accessible par de belles voies de terre, à défaut de voies de fer et de voies d'eau -les voies d'air restent ouvertes et les Américains en profitant de temps en temps depuis la guerre.



- 47 -

Chapitre VIII.

E C O L E S .

I. - P r o j e t ,

Jusqu'en 1843 il n'y eut pas d'école à La Breille.

La loi Guizot du 29 juin 1833 obligeait bien chaque commune à avoir une école primaire.

Le conseil municipal en délibéra le 12 août 1833, et plus tard deux fois en 1837, mais il refusa de demander un instituteur "faute de local et de fonds".

II. - C o n s t r u c t i o n .

Ce n'est qu'en 1843 qu'il vote la concession d'un terrain d'école, et 500 frs et des charrois pour aider à construire.

En 1844, il accepte un plan avec devis s'élevant à 3.118 frs: le département fournissait un secours de 2.800 frs, la commune le reste, soit 1.018 frs.

En 1845, la mairie est annexée

l'école. Auparavant la mairie était chez le maire: à la Tonnoire, au temps de M. Dolbeau, à la Tremblaye de puis M. A. Ratouis.

Ecole et Mairie se trouvaient dans un local affecté aujourd'hui à l'école de filles et dont le mur porte encore: "Mairie et maison d'école".

III. - LE MAITRE.

L'école était construite. Il fallait un maître ou... une maîtresse.

En 1845, le curé Gorget proposa une institutrice, Mlle Letourneau, de Moulherne. Le conseil refusa et demanda un instituteur: d'où conflit entre l'autorité municipale et l'autorité ecclésiastique, et conflit tel qu'il entraîna le départ de M. Gorget, sous prétexte, dit le registre de la commune, "d'insalubrité du logement Girard, de refus d'indemnité de logement, de défaut de chantre; cause réelle: refus de l'institutrice Letourneau".

Comme conséquence La Breille fut privée de curé pendant deux ans, de 1845 à 1847.

Enfin en 1846 on admit M. Dénécheau comme instituteur et désormais fonctionna une école mixte. - Il avait eu 13 ans pour arriver à ce résultat.

IV. - UN INSTITUTEUR CHANTRE.

A cette époque il n'y avait pas de séparation de l'église et de l'état, les fonctionnaires avaient toute liberté au point de vue religieux.

En 1853 nous voyons M. Dénécheau, instituteur, devenir officiellement à l'église chantre en second, avec trente francs d'honoraires.

Mme Dénécheau est chargée "du blanchissage, ropassage, entretien du linge de l'église et des autels, moyennant une somme fixe de trente francs, avec droit en outre à sa place à l'église".

Plus: M. Dénécheau, instituteur, devient trésorier adjoint du conseil de fabrique et "chargé de recevoir en cette qualité le prix des places à l'église".

Et en 1848, lors de la visite pastorale, Mgr Angebault est allé voir l'école "laïque" et le futur presbytère.

V. - L'ÉCOLE LIBRE.

L'école communale fut-elle fréquentée ?

Assez peu, semble-t-il, au témoignage des anciens (sur cinq années d'école, pendant quatre ans je n'ai lu que dans l'alphabet, dit l'un d'eux qui aujourd'hui aurait eu son certificat), et au témoignage de M. Mondain, qui dit l'é-

cole mixte "déplorablement tenue et d'ailleurs presque déserte."

Voilà pourquoi en 1866, il fonda - non sans peine, et grâce à la charité publique, les paroissiens du reste faisant le charroi des matériaux - une école libre de filles.

"Grâce, dit-il, aux quelques milliers de francs, produit d'une souscription (Mgr Angebault avait souscrit le premier pour 300 Frs), les bâtiments commencés en mars 1866 se trouvaient prêts à recevoir les enfants au mois d'octobre de la même année. Les religieuses s'installèrent après avoir forcé le conseil municipal à les subir; et, six mois après, l'école communale mixte, abandonnée des filles, ne comptait plus que quelques garçons !

"Ainsi l'école religieuse était fondée, mais elle n'était pas dotée, et je n'avais à attendre d'une population très pauvre et trop timide aucune espèce de secours". - C'est alors qu'il eut l'idée de planter des asperges.

L'école libre, située près de l'Orphelinat, fut tenue par deux religieuses de la Salle-de-Vihiers, et fonctionna jusqu'en 1900.

VI. - MAIRIE et ÉCOLES DE GARÇONS.

L'école communale mixte avait un trop petit local.

